

Planification stratégique 2004-2008

École nationale de police du Québec



Les défis de l'École nationale de police du Québec

Assurer la pertinence et la cohérence des activités relatives à la formation policière.

Assurer la qualité de la formation.

Soutenir la formation universitaire, la recherche et la généralisation des savoirs.

S'affirmer comme une référence sociétale.

Poursuivre la modernisation de son système de gestion.

Déployer une stratégie de déconcentration de la formation.

Favoriser les technologies de l'information et de la communication (TIC).

L'École nationale de police
du Québec a basé sa
planification stratégique
2004-2008 sur l'approche
de gestion de portefeuille de
projets. Ce choix s'avère
efficace pour assurer la
concrétisation des
différentes stratégies
organisationnelles en vue de
favoriser l'arrimage entre la
planification stratégique, les
projets et la gestion
opérationnelle.

Les orientations stratégiques 2004-2008

❶ Promouvoir des programmes de formation de qualité correspondant à l'évolution de la fonction policière.

Ensemble de projets et de moyens mis en œuvre pour favoriser la création et l'actualisation de programmes de formation de qualité par rapport :

- au développement de programmes,
- aux mécanismes d'évaluation de programmes,
- à l'actualisation de programmes,
- à la déconcentration de la formation en région,
- au soutien à la formation,
- à la recherche appliquée,
- à l'échange et au partage d'expertise avec l'étranger.

❷ Poursuivre le développement de l'École sur le plan universitaire dans les domaines de pratiques policières.

Ensemble de projets et de moyens mis en œuvre pour continuer le développement de l'École sur le plan universitaire dans les domaines de pratiques policières. Cette orientation inclut notamment des projets par rapport :

- au développement de programmes universitaires,
- à la reconnaissance des programmes de l'École,
- à la recherche fondamentale,
- au financement de la recherche.

❸ Étendre l'expertise de l'École au créneau de la sécurité intérieure.

Ensemble de projets et de moyens mis en œuvre pour exporter, adapter et étendre les connaissances et les compétences de l'École au secteur plus vaste de la sécurité d'état qui regroupe la sécurité publique, la sécurité paragouvernementale, la sécurité civile, les services correctionnels ainsi que l'élargissement probable vers certains domaines de la sécurité privée (en concordance avec la loi à venir). Cette orientation inclut notamment des projets concernant :

- le positionnement de l'École dans les secteurs de la sécurité paragouvernementale et de la sécurité privée,
- l'exploitation des créneaux de formation dans ce secteur,
- l'échange et le partage d'expertise avec l'étranger,
- la recherche appliquée et fondamentale connexe à ce secteur.

❹ Favoriser la modernisation et l'innovation.

Ensemble de projets et de moyens mis en œuvre pour contribuer à la création et à la progression de la modernisation et de l'innovation à l'École, entre autres sur les plans pédagogique et administratif. Cette orientation inclut notamment des projets par rapport à :

- la modernisation des pratiques de gestion,
- l'optimisation de l'utilisation des ressources,
- la mise en service de nouveaux systèmes informatiques,
- la conception de formation en ligne,
- la réalisation d'outils technopédagogiques.

École nationale de police du Québec

Planification stratégique 2004-2008

Préparé par :
Direction générale

Révisé le :
30 janvier 2007

Québec 

Table des matières

Mise en contexte	3
1. Démarche d'élaboration de la planification stratégique 2004-2008	4
2. L'environnement	5
3. Cadre intégré de gestion.....	7
4. Orientations stratégiques 2004-2008.....	8
5. Portefeuille de projets 2004-2005	10
6. Portefeuille de projets 2005-2006	12
7. Portefeuille de projets 2006-2007	15

Mise en contexte

La planification stratégique 2001-2004 aura été marquée par l'obligation de l'École à réaliser simultanément plusieurs projets relatifs à l'instauration de l'École nationale de police du Québec. En vue de favoriser la réussite de l'ensemble de ses projets, l'École avait alors opté pour la gestion de projets.

Lors de la réflexion relative à l'élaboration de la planification stratégique 2004-2008, l'École a choisi de poursuivre avec le mode de gestion de projets qu'elle privilégie pour assurer la concrétisation opérationnelle des différentes stratégies organisationnelles et pour favoriser l'arrimage entre la planification stratégique, les projets et la gestion opérationnelle.

Dans le continuum de changement amorcé lors de la planification stratégique précédente, l'École a cette fois-ci convenu de recourir à l'approche de gestion de portefeuille de projets pour notamment sélectionner les projets, suivre leur évolution, analyser la performance du portefeuille de projets et faire les recommandations qui s'imposent relativement au maintien, à l'ajout ou à l'abandon de projets.

Pour assurer la mise en œuvre de ce nouveau choix, l'École a décidé de confier à la Direction générale, via la création du Bureau des affaires institutionnelles et des communications, le soin entre autres de gérer le portefeuille de projets, d'apporter un soutien aux gestionnaires de projets ainsi qu'à leur équipe et de prendre en charge le contrôle et le suivi des projets à réaliser.

1. Démarche d'élaboration de la planification stratégique 2004-2008

Un comité de pilotage a été créé pour conduire la démarche d'élaboration de la prochaine planification stratégique triennale de l'École. Les étapes de cette démarche ainsi que le calendrier de réalisation sont présentés en annexe.

Dans un premier temps, le personnel cadre de l'École a été invité à participer à l'élaboration des nouvelles orientations stratégiques qui guideront le développement de l'École au cours des quatre prochains exercices. Ensuite, les gestionnaires ont procédé à l'élaboration des projets qui constitueront le portefeuille de projets de la planification stratégique 2004-2008.

Par ailleurs, la participation de l'École à de nombreux comités ministériels, groupes de travail et tables de travail portant sur les services que doivent offrir les corps de police selon leur niveau de service (lesquels rassemblent des intervenants du ministère de la Sécurité publique et des corps de police) lui permet d'être continuellement à l'écoute de ses clients et de leurs besoins de formation. De plus, l'École entend bien profiter du colloque sur la formation policière qu'elle tiendra à l'automne 2004 pour présenter ses projets inhérents aux activités de formation à l'ensemble des corps de police du Québec. Cette occasion permettra de recueillir les commentaires de l'ensemble des clients et d'ajuster le portefeuille des projets, s'il y a lieu.

2. L'environnement

L'environnement externe

Formation et recherche

En ce qui concerne la formation et la recherche, l'École tient compte des éléments suivants :

- La rapidité de renouvellement des savoirs;
- Les possibilités offertes par les technologies de l'information et des communications;
- Une demande croissante pour de la formation universitaire et une forte concurrence par rapport à l'offre;
- L'accord favorable de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) au projet de baccalauréat en sécurité publique;
- La rareté des ressources (humaines, financières et matérielles);
- La concurrence au regard de l'appropriation des fonds de recherche;
- Les pratiques distinctes des universités.

Volonté gouvernementale

L'École tient compte de la volonté gouvernementale en relation avec :

- La vision et les priorités d'action du gouvernement du Québec;
- L'application de la Loi concernant l'organisation des services policiers relativement aux services que doivent fournir les corps de police selon leur niveau de service;
- L'organisation au sein des corps de police d'un processus de gestion du développement des ressources humaines;
- Le bon fonctionnement d'un régime de coopération structuré entre les établissements d'enseignement, l'École nationale de police du Québec et les services de formation des corps de police;
- La consultation particulière effectuée à l'hiver et au printemps 2004 par l'Assemblée nationale par rapport au document du ministère de la Sécurité publique intitulé *La sécurité privée : partenaire de la sécurité intérieure*.

Milieu policier

L'École tient compte des particularités du milieu policier, notamment :

- L'application de la Loi concernant l'organisation des services policiers relativement aux services que doivent fournir les corps de police selon leur niveau de service;
- L'évolution des pratiques policières;
- La faisabilité de l'offre de formation.

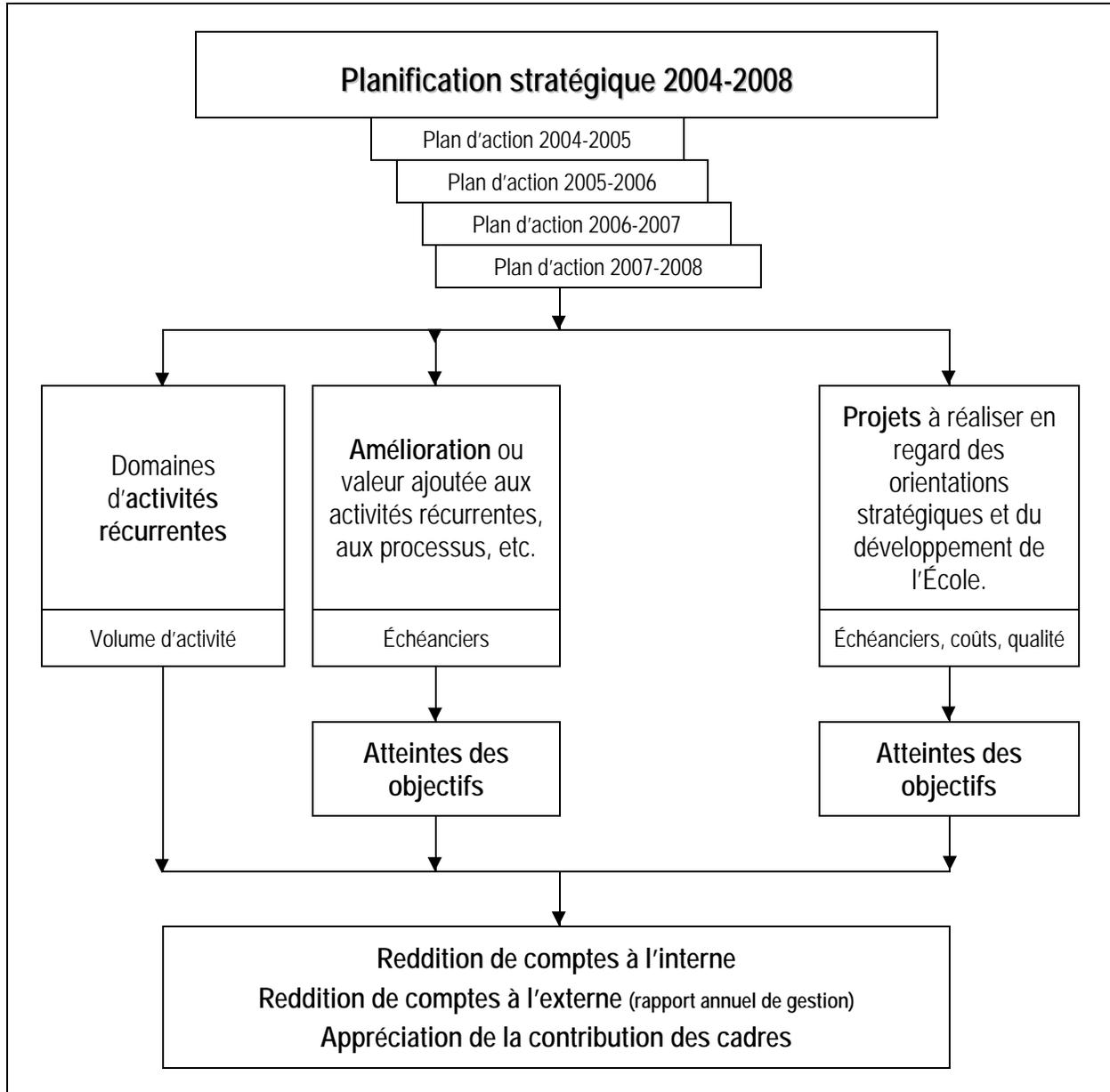
L'environnement interne

Capacité organisationnelle

L'entrée en vigueur de récentes lois ont amené l'École à :

- Réfléchir à l'égard de sa position concernant l'utilisation des contributions financières versées par les corps de police en vue d'assurer l'offre de formation en ce qui a trait aux formations initiales;
- Moderniser son campus qui possède maintenant une capacité d'accueil et des lieux mieux adaptés aux besoins de formation;
- Modifier sa structure organisationnelle en procédant à la création :
 - de la Direction de la formation sur mesure et des services aux collectivités pour favoriser le positionnement de l'École dans le domaine de la sécurité intérieure,
 - du Bureau des affaires institutionnelles et des communications pour réaliser la gestion de projets ainsi que pour renforcer les liens avec les différents partenaires;
- Élaborer un cadre intégré de gestion pour assurer l'arrimage entre sa planification stratégique, ses plans d'action et sa reddition de compte interne et externe;
- Revoir, dans le cadre d'un exercice de réingénierie des activités organisationnelles, l'ensemble de ses activités, de ses façons de faire et des niveaux de services qu'elle offre (à l'interne et à l'externe) pour dégager une marge de manœuvre financière ou des gains de productivité.

3. Cadre intégré de gestion



Activité récurrente.....: Activité régulière qui se répète chaque année.

Amélioration.....: Projet particulier qui ne se réalisera qu'une seule fois et qui vise à améliorer les procédures de travail, l'environnement de travail, etc.

Projet.....: Processus unique de transformation de ressources ayant pour but de réaliser, d'une façon ponctuelle, un produit ou un service spécifique répondant à un ou des objectifs précis en lien avec la planification stratégique, à l'intérieur de contraintes budgétaires, matérielles, humaines et temporelles.

4. Orientations stratégiques 2004-2008

Orientation stratégique 1

Promouvoir des programmes de formation de qualité correspondant à l'évolution de la fonction policière

Mise en contexte

Ensemble de projets et de moyens mis en œuvre pour provoquer la création et l'actualisation de programmes de formation de qualité par rapport :

- Au développement de programmes;
- À la recherche appliquée;
- Aux mécanismes d'évaluation de programmes;
- À l'actualisation de programmes;
- À la déconcentration de la formation en région;
- Au soutien à la formation;
- À l'échange et au partage d'expertise avec l'étranger.

Orientation stratégique 2

Poursuivre le développement de l'École sur le plan universitaire dans les domaines de pratiques policières

Mise en contexte

Ensemble de projets et de moyens mis en œuvre pour continuer le développement de l'École sur le plan universitaire dans les domaines de pratiques policières. Cette orientation inclut notamment des projets par rapport :

- Au développement de programmes universitaires;
- À la reconnaissance des programmes de l'École;
- À la recherche fondamentale;
- Au financement de la recherche.

Orientation stratégique 3**Étendre l'expertise de l'École au créneau de la sécurité intérieure****Mise en contexte**

Ensemble de projets et de moyens mis en œuvre pour exporter, adapter et étendre les connaissances et les compétences de l'École au secteur plus vaste de la sécurité d'état qui regroupe la sécurité publique, la sécurité paragonnementale, la sécurité civile, les services correctionnels ainsi que l'élargissement probable vers certains domaines de la sécurité privée (en concordance avec la loi à venir). Cette orientation inclut notamment des projets concernant :

- Le positionnement de l'École dans les secteurs de la sécurité paragonnementale et de la sécurité privée;
- L'exploitation des créneaux de formation dans ce secteur;
- L'échange et le partage d'expertise avec l'étranger;
- La recherche appliquée et fondamentale connexe à ce secteur.

Orientation stratégique 4**Favoriser la modernisation et l'innovation****Mise en contexte**

Ensemble de projets et de moyens mis en œuvre pour contribuer à la création et à la progression de la modernisation et de l'innovation à l'École, entre autres sur les plans pédagogique et administratif. Cette orientation inclut notamment des projets par rapport à :

- La modernisation des pratiques de gestion;
- L'optimisation de l'utilisation des ressources;
- La mise en service de nouveaux systèmes informatiques;
- La conception de formation en ligne;
- La réalisation d'outils technopédagogiques;
- L'aménagement de locaux;
- L'instauration de nouveaux concepts.

5. Portefeuille de projets 2004-2005

Orientation stratégique 1

Promouvoir des programmes de formation de qualité correspondant à l'évolution de la fonction policière

Axe d'intervention 1 – Formation initiale

Projet 1.1.1 Modification au programme de formation initiale en enquête policière

Axe d'intervention 2 – Perfectionnement professionnel

Projet 1.2.1 Développement du programme professionnel en contrôle de foule

Projet 1.2.2 Développement de la formation des agents d'infiltration

Projet 1.2.3 Réalisation d'une analyse de faisabilité à l'égard de la construction d'infrastructures pour la formation à haut risque

Projet 1.2.4 Développement du programme de perfectionnement professionnel en haut risque

Axe d'intervention 3 – Déconcentration de la formation

Projet 1.3.1 Réalisation d'une étude de faisabilité concernant l'ouverture d'un centre de formation de l'École dans la région de Montréal

Axe d'intervention 4 – Recherche

Projet 1.4.1 Évaluation de la police communautaire et de la police de proximité

Projet 1.4.2 Étude sur les armes intermédiaires

Projet 1.4.3 Étude sur la socialisation professionnelle des policiers québécois

Orientation stratégique 2

Poursuivre le développement de l'École sur le plan universitaire dans les domaines de pratiques policières

Axe d'intervention 1 – Formation universitaire

Projet 2.1.1 Développement du programme de formation des formateurs

Projet 2.1.2 Développement du programme de perfectionnement professionnel en enquête policière

Projet 2.1.3 Développement du microprogramme universitaire sur le renseignement criminel – Activité d'intégration

Orientation stratégique 3**Étendre l'expertise de l'École au créneau de la sécurité intérieure****Axe d'intervention 1 – Recherche**

- Projet 3.1.1 Impacts des relations employeurs-employés sur l'implantation des modalités de formation continue dans le secteur de la sécurité et de la protection
- Projet 3.1.2 Développement et validation des modèles d'intervention en contrôle routier auprès de véhicules lourds

Axe d'intervention 2 – Position institutionnelle

- Projet 3.2.1 Positionnement de l'École dans les secteurs de la sécurité paragouvernementale et de la sécurité privée

Orientation stratégique 4**Favoriser la modernisation et l'innovation****Axe d'intervention 1 – Système d'information**

- Projet 4.1.1 Développement d'un système de gestion des événements
- Projet 4.1.2 Développement d'un système de gestion des dossiers scolaires
- Projet 4.1.3 Développement de tableaux de bord de gestion informatisée

Axe d'intervention 2 – Technologies de l'information et des communications

- Projet 4.2.1 Réalisation d'une étude de faisabilité concernant l'implantation de terminaux véhiculaires dans les véhicules de patrouille

Axe d'intervention 3 – Organisation et processus

- Projet 4.3.1 Réalisation d'une analyse de faisabilité à l'optimisation de l'utilisation des ressources

Axe d'intervention 4 – Développement institutionnel

- Projet 4.4.1 Réalisation d'une étude de faisabilité concernant l'opportunité de créer une fondation de l'École
- Projet 4.4.2 Réalisation d'une étude de faisabilité concernant l'opportunité de créer un musée de la police

Axe d'intervention 5 – Développement de ressources humaines

- Projet 4.5.1 Réalisation d'un programme d'équité salariale

6. Portefeuille de projets 2005-2006

Orientation stratégique 1

Promouvoir des programmes de formation de qualité correspondant à l'évolution de la fonction policière

Axe d'intervention 1 – Formation initiale

Projet 01-12	Révision de la formation en emploi de la force dans le programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie
Projet 01-13	Révision de la formation en tir dans le programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie – Aspect tir technique et aspect FATS
Projet 01-14	Proposition de programmes de formation en gestion policière
Projet 01-30	Modification au programme de formation initiale en enquête policière – Développement d'une approche programme
Projet 01-36	Étude sur l'intégration de nouveaux contenus dans le programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie
Projet 01-41	Projet de formation de 36 aspirants policiers de plus en avril 2006

Axe d'intervention 2 – Perfectionnement professionnel

Projet 01-10	Finaliser le développement des MOPCR – Volet moniteur
Projet 01-32	Contrôle de foule – Moniteur
Projet 01-35	Développement du programme de perfectionnement professionnel sur les interventions à risque
Projet 01-37	Techniques d'immobilisation provoquée
Projet 01-53	Développement d'une formation sur le renseignement criminel
Projet 01-51-0-02	PPPEP – Développement du cours « Entrevue filmée d'enfants »
Projet 01-51-0-03	PPPEP – Développement du cours sur les drogues
Projet 01-51-0-04	PPPEP – Développement du cours « Incendie criminel »

Axe d'intervention 3 – Déconcentration de la formation

Projet 01-50	Développement du programme de formation des formateurs
--------------	--

Axe d'intervention 4 – Recherche

Projet 01-39	Étude sur la socialisation professionnelle des policiers québécois
--------------	--

Axe d'intervention 5 – Qualité des programmes

Projet 01-07	Normes et standards pédagogiques
--------------	----------------------------------

Orientation stratégique 2**Poursuivre le développement de l'École sur le plan universitaire dans les domaines de pratiques policières****Axe d'intervention 1 – Formation universitaire**

Projet 01-15 Élaboration d'un plan d'action pour l'intégration des activités universitaires

Axe d'intervention 2 – Recherche**Orientation stratégique 3****Étendre l'expertise de l'École au créneau de la sécurité intérieure****Axe d'intervention 1 – Recherche**

Projet 01-60 Impacts des relations employeurs-employés sur l'implantation des modalités de formation continue dans le secteur de la sécurité et de la protection

Projet 01-61 Développement et validation des modèles d'intervention en contrôle routier auprès de véhicules lourds

Axe d'intervention 2 – Position institutionnelle**Axe d'intervention 3 – Développement de formation**

Projet 01-16 Programme de formation des constables spéciaux d'Hydro-Québec – Phase 4 du projet global

Projet 01-17 Programme de formation des gestionnaires de la Direction générale de la protection de la faune

Projet 01-18 Société de l'assurance automobile du Québec – Contrôle routier

Projet 01-19 Élaboration d'une activité de formation pour les élus municipaux responsables de la sécurité publique

Projet 01-20 Élaboration d'une activité de formation destinée aux préposés aux télécommunications des corps de police municipaux

Projet 01-27 Projet environnement

Orientation stratégique 4**Favoriser la modernisation et l'innovation****Axe d'intervention 1 – Système d'information**

- Projet 01-06 Audit informatique précédant l'implantation du logiciel « Système de gestion des événements »
- Projet 01-26 Acquisition, implémentation et mise en service d'un système informatisé de gestion des dossiers scolaires (SGDS)

Axe d'intervention 2 – Technologies de l'information et des communications

- Projet 01-11 Évaluation de l'intégration de la formation en ligne
- Projet 01-23 Sécurité informatique

Axe d'intervention 3 – Organisation et processus

- Projet 01-22 Actualiser et documenter les processus de contrôle interne à l'École

Axe d'intervention 4 – Logistique

- Projet 01-21 Étude faisabilité concernant le réaménagement du poste de police virtuel autochtone
- Projet 01-24 Étude faisabilité quant à l'aménagement d'une salle à manger
- Projet 01-25 Réflexion quant à l'utilisation du CAMD'Y

Axe d'intervention 5 – Développement institutionnel

- Projet 01-01 Réalisation d'un lieu à la mémoire des policiers, sur le terrain de l'École, incluant un aménagement commandité
- Projet 01-81 Réalisation du programme d'équité salariale

Axe d'intervention 6 – Développement des ressources humaines

- Projet 01-03 Réalisation d'une étude sur la gestion des personnes-ressources

Axe d'intervention 7 – Développement des ressources documentaires

- Projet 01-02 Élaboration d'un projet de modernisation du « Centre de documentation » de l'ENPO et intégration de la collection du MSP à celle de l'École

7. Portefeuille de projets 2006-2007

Orientation stratégique 1

Promouvoir des programmes de formation de qualité correspondant à l'évolution de la fonction policière

Axe d'intervention 1 – Formation initiale

Projet 1-17	Fondements stratégiques en emploi de la force
Projet 1-38	Modification au programme de formation initiale en enquête policière – Volet implantation
Projet 1-39	Ajout de nouveaux contenus au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie
Projet 1-41	Développement de l'activité d'intégration en gestion de 1 ^{er} niveau – Volet superviseur d'enquête
Projet 1-42	Révision et amélioration du programme de conduite automobile au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie
Projet 1-60	Élaboration du bilan de l'Opération +36
Projet 1-03	Évaluation du profil des aspirants policiers pour l'admission à l'École
Projet 1-05	Mise en place d'un projet d'échange annuel d'aspirants policiers diplômés avec l'Académie de police de Jurbise en Belgique
Projet 1-37	Révision de la formation en tir dans le programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie – Aspect tir technique et aspect FATS
Projet 1-40	Évaluation de la pertinence de former un nombre supplémentaire d'aspirants policiers – Suite du projet 1-60

Axe d'intervention 2 – Perfectionnement professionnel

Projet 1-18	Développement de la structure préliminaire du programme d'enquête policière (perfectionnement professionnel) selon l'approche programme
Projet 1-19	Enquête sur le crime organisé – Drogues (CRI-1010)
Projet 1-20	Enquête à la suite d'un incendie (CRI-1004)
Projet 1-21	Entrevue filmée d'enfants et enquête sur les crimes à caractère sexuel et décès de jeunes enfants
Projet 1-22	Renseignement criminel
Projet 1-23	Arrestation et perquisition à risque modéré
Projet 1-24	Équipe d'endiguement (incluant dispositif à impulsion)
Projet 1-26	Contrôle de foule – Chefs de section et chefs de peloton cote d'alerte 1-2-3 (FOR-2042/2043)
Projet 1-27	Moniteur en contrôle de foule (FOR-204)
Projet 1-31	Maintien des compétences des TQA
Projet 1-34	Technicien en scène d'incendie
Projet 1-35	Utilisation de la 223

Orientation stratégique 1 (suite)**Promouvoir des programmes de formation de qualité correspondant à l'évolution de la fonction policière****Axe d'intervention 2 – Perfectionnement professionnel (suite)**

Projet 1-36 Utilisation du fusil Arwen (FOR-1031)

Projet 1-65 Capacité d'endiguement

Projet 1-32 Relations avec les médias

Axe d'intervention 3 – Déconcentration de la formation

Projet 1-15 Développement de la formation des formateurs – Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages

Axe d'intervention 4 – Recherche

Projet 1-13 Étude sur la socialisation professionnelle des policiers québécois

Projet 1-16 Insertion professionnelle des policiers des générations X et Y – Bilan raisonné de la littérature

Projet 1-62 Mise sur pied d'un comité de travail québécois dans le domaine de l'emploi de la force

Axe d'intervention 5 – Qualité des programmes

Projet 1-61 Normes et standards pédagogiques

Projet 1-51 Mise sur pied d'un réseau francophone des écoles de police et des intervenants en formation policière

Orientation stratégique 2**Poursuivre le développement de l'École sur le plan universitaire dans les domaines de pratiques policières****Axe d'intervention 1 – Formation universitaire**

Projet 1-55 Développement du continuum de formation initiale en gestion policière

Axe d'intervention 2 – Recherche**Orientation stratégique 3****Étendre l'expertise de l'École au créneau de la sécurité intérieure****Axe d'intervention 1 – Recherche**

Projet 1-14 Impacts des relations employeurs-employés sur l'implantation des modalités de formation continue dans le secteur de la sécurité et de la protection

Axe d'intervention 2 – Position institutionnelle

Projet 1-06 Élaboration d'une cartographie de la formation en sécurité intérieure au Québec

Projet 1-47 Réalisation d'une étude relativement au positionnement de l'École dans les secteurs de la sécurité privée

Axe d'intervention 3 – Développement de formation

Projet 1-43 Programme de formation des gestionnaires de la Direction générale de la protection de la faune

Projet 1-44 Profil des tâches et programme de formation des enquêteurs du Centre de contrôle environnemental du Québec

Projet 1-58 Élaboration du projet de compétences pour le travail sans licence – Régie du bâtiment du Québec

Projet 1-59 Formation initiale ou perfectionnement professionnel pour les Services correctionnels

Orientation stratégique 4**Favoriser la modernisation et l'innovation****Axe d'intervention 1 – Système d'information**

Projet 1-08 Système informatisé de gestion SGDS

Axe d'intervention 2 – Technologies de l'information et des communications

Projet 1-28 Développement de la formation en ligne

Projet 1-49 Sécurité informatique – Élaboration d'un cadre de gestion des ressources informationnelles

Axe d'intervention 3 – Organisation et processus

Projet 1-02 Élaboration d'un plan de gestion de crise en cas de pandémie

Projet 1-48 Gestion des risques et des contrôles

Projet 1-04 Élaboration d'un plan directeur des ressources informationnelles et identification des opportunités d'affaires

Axe d'intervention 4 – Logistique

Projet 1-11 Élargissement du cadre horaire

Projet 1-56 Réaménagement du poste de police virtuel autochtone

Axe d'intervention 5 – Développement institutionnel

Projet 1-01 Réalisation d'un lieu à la mémoire des policiers, sur le terrain de l'École, incluant un aménagement commandité

Projet 1-50 Réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'une société historique sur la police pour la mise en place d'un musée

Axe d'intervention 6 – Développement des ressources humaines

Projet 1-09 Réalisation d'une étude sur la gestion des personnes-ressources

Projet 1-10 Finalisation des programmes d'équité salariale au 21 novembre et maintien de celle-ci après cette date

Projet 1-12 Réalisation des activités et développement des outils promotionnels de sensibilisation et de prévention du harcèlement

Projet 1-63 Élaboration d'un plan d'action en matière d'éthique

Axe d'intervention 7 – Développement des ressources documentaires

Projet 1-52 Mise en place d'un carrefour de l'information et du savoir (CIS) incluant :

- Intégration de la collection du MSP;
- Numérisation de la vidéothèque.

350

École nationale
de police

Québec 





La mission

L'École nationale de police du Québec est un organisme mandataire du gouvernement du Québec. Elle existe depuis le 1^{er} septembre 2000 en vertu de la Loi sur la police (L.R.Q., c. P-13.1), sanctionnée en juin 2000. Elle remplace depuis cette date l'Institut de police du Québec, créé en 1969.

Bien qu'elle ait l'exclusivité de la formation initiale permettant d'accéder aux pratiques de patrouille-gendarmerie, d'enquête et de gestion policière, l'École est au cœur d'un continuum de formation dont font également partie les établissements d'enseignement collégial, les universités québécoises et les corps de police. L'objectif de ces partenariats est de bénéficier de l'expertise particulière de chacun dans des domaines ciblés et de rendre les formations disponibles partout sur le territoire du Québec, à travers le réseau constitué par les corps de police et les institutions d'enseignement.

La participation de l'École à la formation policière québécoise lui permet d'accomplir sa mission qui est d'assurer la pertinence, la qualité et la cohérence de l'ensemble des activités relatives à la formation policière. De plus, elle offre des

activités de perfectionnement professionnel et de service et, par voie d'entente, peut confier à des institutions de formation et des corps de police le mandat d'élaborer ou de diffuser des programmes d'études, de même qu'elle peut homologuer des cours ou des activités de formation susceptibles d'y être intégrées.

L'École a également le mandat d'effectuer ou de faire effectuer des recherches et des études dans des domaines touchant le travail policier et pouvant avoir une incidence sur la formation policière. Elle encourage, facilite et planifie les échanges d'expertise avec l'extérieur du Québec et, en particulier, favorise la contribution de spécialistes québécois à des missions d'échange international en matière de formation policière.

Les valeurs

Dans la réalisation de sa mission et dans sa gestion, l'École prône l'adoption et le respect des valeurs suivantes : le comportement **éthique**, la primauté du **client**, la qualité du **service**, l'**innovation** et la recherche de l'**excellence** ainsi que le travail d'**équipe**.



350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4

www.enpq.qc.ca

École nationale
de police

Québec

